

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Science politique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Science politique	Jury par défaut	Tous les candidats	75	5676	210	259	11	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCE POLITIQUE :

* Intérêt pour les questions politiques et sociales

L'intérêt pour les enjeux politiques et sociaux et, plus largement, pour le fonctionnement des sociétés contemporaines est essentiel pour une inscription en licence de science politique. Les formations de science politique incluent en effet à la fois l'étude de la vie et des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique.

Cette curiosité peut être attestée par un investissement spécifique dans les humanités et les sciences sociales durant le parcours scolaire (notamment histoire, géographie, et sciences économiques et sociales) ainsi que par des engagements civiques.

Les enseignements dispensés incluent une importante dimension européenne et internationale. Est donc également attendu un intérêt pour les questions transnationales ainsi que pour la diversité des systèmes politiques et sociaux.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Dans les formations universitaires en science politique, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en effet notamment en des exposés, des commentaires de textes et de documents divers et des dissertations. Il est donc important de maîtriser les fondamentaux de la langue (orthographe, grammaire, syntaxe...), indispensables à la construction d'analyses argumentées.

* Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité du candidat à « comprendre » et interpréter les documents de sources diverses, incluant des données qualitatives et quantitatives. La formation en Licence de science politique s'appuie sur l'analyse combinée d'une diversité de documents (notamment des textes académiques mais également des documents officiels, des discours politiques, des rapports administratifs, des productions médiatiques etc...), qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et critiquer sur la base d'un raisonnement scientifique. Les formations en science politique visent en effet l'acquisition de compétences et connaissances disciplinaires mais aussi le développement d'une capacité d'analyse scientifique et d'un esprit critique.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence de science politique laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Science politique est une formation non sélective de six semestres qui aboutit à la délivrance du diplôme de licence.

Elle s'adresse en priorité au baccalauréat général ou technologique (STMG)

Les étudiants reçoivent pendant trois ans une formation très poussée en science politique : institutions politiques françaises et comparées, histoire de la vie politique, sociologie de l'Etat et du pouvoir local, action publique, institutions et politiques européennes, relations internationales, histoire des idées et philosophie politique, sociologie des organisations et des comportements politiques, études de genre... Les étudiants sont également formés aux techniques (qualitatives et quantitatives) d'enquête. La formation s'appuie sur un large socle pluridisciplinaire, comprenant des enseignements de droit (droit administratif, finances publiques...), d'économie et de sociologie. Une langue vivante est obligatoire en L1 et L2. Les étudiants suivent des cours de science politique en anglais en L2. Une seconde langue vivante est fortement conseillée en L1 et L2 et obligatoire en L3. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer une mobilité d'un ou deux semestres à l'étranger en L3.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

(1) Pour les candidat·es issu·es du nouveau baccalauréat général, la commission a effectué un pré-classement informatisé sur la base de la moyenne des notes obtenues dans les matières suivantes :

- Français (coefficient 2).
- Histoire-Géographie (coefficient 1).
- Philosophie (coefficient 1).
- Langue vivante A (coefficient 1).
- Les deux spécialités suivies en terminale (coefficient 1 chacune).

(2) Pour les candidat·es relevant de l'ancien baccalauréat, la commission a effectué un pré-classement informatisé sur la base de la moyenne des notes obtenues dans les matières de tronc commun suivantes :

- Français (coefficient 2).
- Histoire-Géographie (coefficient 1).
- Philosophie (coefficient 1).

Elle a également pris en compte les matières de spécialisation suivantes, selon les filières :

- Pour la filière ES : Sciences économiques et sociales (SES, coefficient 1) et, le cas échéant, Sciences sociales et politiques (SSP, coefficient 1).
- Pour la filière S : Mathématiques (coefficient 1).
- Pour la filière L : la Philosophie a été doublement prise en compte (coefficient 2 pour ces candidat·es).

Pour les candidat·es actuellement en terminale, les notes prises en compte sont celles des épreuves anticipées de français et de spécialité et, pour les autres disciplines, des trois trimestres de Première et des deux premiers trimestres de Terminale.

Pour les candidat·es déjà bachelier·e·s, les notes prises en compte sont celles du baccalauréat.

Les candidatures aux profils différents – c'est-à-dire, par exemple, en DAEU, en reprise d'étude ou issues de filières moins représentées parmi les dossiers, comme les baccalauréats technologiques ou professionnels – n'ont pas été intégrées au pré-classement et ont été examinées de manière qualitative par la commission.

Sur la base du pré-classement informatisé, la commission a examiné qualitativement les dossiers des candidat·es. Elle s'est notamment intéressée à leur projet de formation, à leurs activités et centres d'intérêt et à leur fiche avenir.

Soucieuse de la diversité sociale et intellectuelle de la promotion, la commission a prêté une attention particulière aux candidat·es boursier·es, aux projets de reprise d'étude et aux acquis de l'expérience professionnelle et personnelle.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission constate la très grande qualité des nombreuses candidatures qui lui sont soumises et regrette de ne pouvoir toutes les accueillir, faute de moyens.

Elle conseille aux candidat·e·s de motiver leur choix d'orientation de manière soignée, simple et sincère, et de s'assurer que leurs projets professionnels sont compatibles avec la licence de science politique. Elle rappelle que les dossiers doivent être anonymes et que les lettres de recommandation ne sont pas prises en compte.

La commission invite les candidat·e·s à respecter scrupuleusement les échéances et procédures indiquées sur la plateforme Parcoursup, notamment lors de la phase d'admission et d'inscription. Elle souligne que le rang des candidat·e·s en liste d'attente évolue au cours de la phase d'admission, et qu'il n'est pas possible de connaître a priori l'ampleur de cette évolution.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Intérêt pour les questions politiques et sociales.	Résultats	Résultats académiques en Histoire-géographie et, selon les spécialités ou la filière du candidat, en Sciences économiques et sociales ; en Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques ; en Humanités, littérature et philosophie ; en Droit et économie.	Essentiel
	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement.	Résultats et appréciations	Résultats académiques en Français, en Langue vivante A et en Philosophie.	Essentiel
	Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents.	Résultats et appréciations	Résultats académiques dans les matières reposant sur l'analyse de documents textuels ou quantitatifs (Français ; Histoire-géographie ; Philosophie et, selon les spécialités ou la filière du candidat, en Sciences économiques et sociales ; Mathématiques ; Humanités, littérature et philosophie ; Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques ; Droit et économie).	Essentiel

	Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.	Fiche avenir et appréciations	Fiche avenir. Appréciation des enseignants quant à l'autonomie et la capacité d'organisation.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les critères de cette rubrique recourent ceux de la rubrique "résultats académiques". Ces deux rubriques n'ont pas été séparées par la commission dans ses travaux.	Voir la rubrique "résultats académiques".	Voir la rubrique "résultats académiques".	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour les questions politiques et sociales.	Cohérence et qualité du projet de formation.	Projet de formation. Intérêt déclaré pour les questions politiques et sociales, et sa déclinaison en projet académique et professionnel.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les questions politiques et sociales.	Activités et centres d'intérêts.	Activités et centres d'intérêts. Intérêt démontré pour les questions politiques et sociales par des activités péri ou extra-scolaires.	Complémentaire

Signature :

Christine NEAU-LEDUC,
Président de l'établissement Université Paris 1
Panthéon Sorbonne